

COMMUNIQUÉ



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Agents autorisés
Membres du conseil d'administration des PPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL
M. Antoine Dionne, coordonnateur Table filière pomme

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's
M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec

31 août 2016

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2016

Décision du comité de prix du 31 août 2016 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec est le maintien du prix des variétés déjà fixé, en plus d'établir le prix des autres variétés tardives donc les prix sont indiqués en caractère gras :

Date	Sunrise, Paulared, Lobo (minot : 42 lb)	Ginger Gold (minot : 42 lb)	McIntosh, Spartan, Cortland et Empire (minot 42 lb)	Rouge et Jaune Délicieuse
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 18,00 \$	S : 16,00 \$ C : 18,00 \$
À compter du 26 octobre 2016			S : 16,00 \$ C : 20,00 \$	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$

Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 3/4 po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.

S: Sac

C: cellule

PROMOTIONS CIBLÉES (sans complément de prix)

À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise en sac ou en cellule.
Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires) - (sans complément de prix)	
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en vrac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (cellule et sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais suite au classement réel, excluant le déclassement. Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en sac ou en cellule.

APPLICATION DE L'ANNEXE H – PROMOTIONS CIBLÉES

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante :

Un rabais sera alloué pour **les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment**. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une **base mensuelle par variété** ciblée au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et/ou en cellule par variété ciblée pour chacun des mois (**selon la période identifiée dans le tableau précédent**). **Les emballeurs devront conserver la preuve des promotions ciblées ou la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.**

**Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies
Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala Empire et Cortland**

	Paulared
À compter du début de l'écoulement	11,20 \$
* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 1/2 po. et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac.	

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **lundi 12 septembre 2016 à 9 h 30 par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais tardives.

PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2016

Décision du 30 août 2016 du comité de prix de la pomme destinée à la transformation.

DATE	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,065 \$ la livre ou 2,73 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives * Le prix de base a été établi à 0.058 \$/lb ou 2.44 \$/minot de 42 livres De plus, <u>une bonification de 0.002 \$/lb</u> est offerte pour couvrir les besoins de Lassonde en pommes du Québec pour ses produits commercialisés dans la province et ce, sur un volume maximum de 20 millions de livres.	Tardives 0,1125 lb ou 4,73 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,0950 lb ou 3,99 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement)	Tardives 0,1125 lb ou 4,73 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,0950 lb ou 3,99 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement)

* Tous les volumes de pommes du Québec seront payées avec la même diligence au prix initial de 0,058 \$/ lb. Une fois la saison terminée (saison des pommes à terre), A Lassonde établira la proportion de pommes sur laquelle les producteurs méritent la bonification de 0,002 \$/ lb. La bonification sera offerte sur la pomme en provenance du Québec seulement comprenant celle en provenance aussi des transporteurs de pomme de transformation pour A. Lassonde inc.

Tous les producteurs seront traités avec équité indépendamment de la date de réception de leurs pommes.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION POUR LA RÉCOLTE 2016

Les membres du comité de prix de la pomme de transformation tiendront leur prochaine rencontre pour la saison de commercialisation au besoin. Les prix établis seront disponibles sur le site Internet des PPQ : www.producteursdepommesduquebec.ca

CALENDRIER DES DATES DE MISE EN MARCHÉ – RÉCOLTE 2016



Le **31 août 2016**, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais **ont décidé de devancer** la date de mise en marché de la variété **Lobo** du **7 au 3 septembre 2016** (voir tableau ci-dessous), dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi.

AOÛT	03 Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive	10 Vista Bella Jersey Mac ** Rouge hâtive Melba	17 Jersey Mac Melba	20 Jersey Mac Melba Sunrise N** Paulared**	31 Sunrise N Paulared Ginger Gold N Jersey Mac
SEPTEMBRE		03 Paulared Lobo ** Ginger Gold N Sunrise N	14 Paulared Lobo Ginger Gold N Sunrise N	21 Paulared Lobo Ginger Gold N McIntosh **	28 Paulared Lobo McIntosh Ginger Gold N Honeycrisp N Gala N Spartan
OCTOBRE		05 Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse	12 Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse	19 Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse	26 Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse

** Quantité limitée

N : nouvelle variété

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché, à compter de la variété **SUNRISE**, perdront des points de démerite. Cela pourrait entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, les PPQ se réservent le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non-respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non autorisés**.

POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

Loblaws « pour la bannière Maxi » a décidé de poursuivre son projet de pomme moche cet automne par la commercialisation d'une pomme **naturellement imparfaite**. Les pommes qui seront commercialisées seront **des pommes à l'état frais de catégorie commerciale** avec une norme de fermeté minimale qui sera de ½ livre inférieure aux standards de Pommes Qualité Québec soit :

FERMETÉ MINIMALE POUR LES POMMES IMPARFAITES PROJET LOBLAWS « bannière Maxi »	
Variété	Fermeté
Spartan, Empire, Honeycrisp	12,5
McIntosh et autres variétés tardives	11,5
Gala	11,0

Les pommes qui seront commercialisées seront des pommes à l'état frais de **catégorie commerciale**.

Le 18 août 2016, le comité a décidé d'établir **le prix minimum à 10 \$/minot** et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention. Les producteurs de pommes du Québec et l'Association des Emballeurs de pommes du Québec apporteront les ajustements nécessaires à la Convention de mise en marché.